ENF FOR 52 | 02/11/2022
Indice 00

L'action sanitaire ensemble

GDMA Indre

FORMATION

Référent Bien-être en élevages de poules pondeuses : Environnement de l'élevage en lien avec le Bien-être animal

6 janvier 2023
9h30 - 17h30

vivea

AGRICULTURES & TERRITOIRES

Châteauroux - salle de réunion au GDMA36

Contenu

- Connaître la réglementation relative à la protection des animaux et les indicateurs d'appréciation du bien-être animal.
- Définir les points critiques au niveau de l'élevage des volailles et apprendre à maîtriser les points essentiels.
- Être capable d'appréhender les problèmes de Bien-être liés à l'environnement de l'élevage et d'apporter des mesures correctives.
- Savoir effectuer les enregistrements nécessaires.
- Être capable de prévenir les risques sanitaires (biosécurité).

Contexte règlementaire

Arrêté du 16 décembre 2021 définissant les modalités de désignation des référents «Bien-être animal» dans tous les élevages et l'obligation et les conditions de formation au bien-être animal des personnes désignées référentes dans les élevages de porcs ou de volailles.

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

Intervenant :
Jean - Philippe Prigent

Responsable :
Emilie Caillaud

AVIPOLE Formation

02 54 08 13 80
www.gdma36.fr
contact@gdma36.fr

GDMA 36
4 rue Robert Mallet Stevens - CS60501 - 36000 CHATEAUROUX Cedex

ENF-FOR53 | 14/11/22
Indice 00

L'action sanitaire ensemble

GDMA
Indre

FORMATION initiale

Retrait des carcasses de volailles et/ou lagomorphes impropres à la consommation humaine

16 mars 2023 *Salle de réunion du GDMA - Châteauroux*

9h30 - 17h30

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

Contexte règlementaire

Arrêté du 16 décembre 2021 définissant les modalités de désignation des référents «Bien-être animal» dans tous les élevages et l'obligation et les conditions de formation au bien-être animal des personnes désignées référentes dans les élevages de porcs ou de volailles.

Contenu

- Connaître les critères d'alerte à réception des lots d'animaux et la conduite à tenir.
- Etre capable d'identifier les causes d'altérations et de défauts des carcasses de volailles et lagomorphes et leurs abats.
- Connaître les critères d'alerte relatifs au retrait des carcasses et abats et la conduite à tenir.
- Etre capable d'effectuer le tri des sous-produits selon les catégories 2 et 3.
- Acquérir une qualification reconnue par le Ministère de l'Agriculture et les Services de la DGAL.

Intervenant

Jean - Philippe Prigent

Responsable

Emilie Caillaud

02 54 08 13 80
www.gdma36.fr
contact@gdma36.fr

GDMA 36
4 rue Robert Mallet Stevens - CS60501 - 36000
CHATEAUROUX Cedex

L'action sanitaire ensemble

GDMA Indre

FORMATION

Référent bien-être en élevages de volailles de chair

Module environnement de l'élevage en lien avec le bien-être animal

Le 17 mars 2023 - *9h30 à 17h30*

Salle de réunion du GDMA - Châteauroux

Contexte règlementaire

Arrêté du 16 décembre 2021 définissant les modalités de désignation des référents «Bien-être animal» dans tous les élevages et l'obligation et les conditions de formation au bien-être animal des personnes désignées référentes dans les élevages de porcs ou volailles

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Connaître la réglementation relative à la protection des animaux, la définition et les indicateurs d'appréciation du bien-être animal.
- Définir les points critiques au niveau de l'élevage des volailles et apprendre à maîtriser les points essentiels.
- Etre capable d'appréhender les problèmes de bien-être liés à l'environnement de l'élevage et d'apporter des mesures correctives
- Savoir effectuer les enregistrements nécessaires.
- Etre capable de prévenir les risques sanitaires.

AVIPOLE formation

INTERVENANTS

Jean-Philippe PRIGENT

Responsable de stage

Emilie CAILLAUD

INSCRIPTION AUPRÈS DU GDMA

agricultures & territoires Chambre d'agriculture Indre

vivea

GDMA 36
4 rue Robert Mallet Stevens CS 60501 36000 CHATEAUROUX
02 54 08 13 80 - contact@gdma36.fr - www.gdma36.fr